



LES ÉVÉNEMENTS ET ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE BIOGAZ

Septembre 2022

Ce fil d'actualité est proposé par les partenaires de la charte régionale Ambitions biogaz 2023. Vous y trouverez les dernières actualités et les événements à venir de la filière biogaz en région Auvergne-Rhône-Alpes et ailleurs.

Formations

- [Une formation dédiée à la production d'énergie biogaz par méthanisation](#) est proposée par l'AGECIC (centre de formation spécialisé en installations de combustion, énergies renouvelables et efficacité énergétique) sur deux journées. Prochaine session : **4-5 octobre à Paris**.

Salons, webinaires, conférences

- [Le salon INNOV AGRI, événement plein-champ dont l'objectif est de rapprocher les exploitants des fournisseurs de la filière agricole](#), se tiendra à **Ondes (Haute-Garonne) les 7 et 8 septembre 2022**. Une partie du site – le « Village nouvelles énergies » – est réservée aux acteurs des filières énergies renouvelables. Plusieurs interventions dédiées à la méthanisation sont au programme (table ronde « Les échanges gazeux : rencontrez d'autres porteurs de projet ! » le 7 septembre à 11h30, une intervention « La métha, ça gaze ? » le 7 et le 8 septembre à 15h).
- [SPACE, salon international de l'élevage](#), se tiendra à **Rennes du 13 au 15 septembre**. De nombreux acteurs de la filière énergie-biogaz y auront un stand (notamment GRDF, Evalor, Engie Bioz, ...)
- [« L'intelligence artificielle au service de la transition énergétique »](#) : c'est le titre de l'intervention croisée que donneront GRTgaz et l'entreprise Sia Partners **le 16 septembre à la Nantes Digital Week**. Les deux entreprises présenteront « Biozone », un outil développé avec Sia Partners, qui utilise l'IA pour optimiser le raccordement des unités de biométhane au réseau GRTgaz. Sur inscription, l'intervention peut être suivie à distance.
- [La seconde édition des Journées nationales du biogaz](#), organisée par l'Association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF), se tiendra **les 17 et 18 septembre prochains**. En France, 18 sites – dont un en Auvergne-Rhône-Alpes (la SARL DVD Développement Durable à Saint Maigner, Puy-de-Dôme) – seront ouverts à la visite pour permettre aux citoyens de découvrir la méthanisation et de comprendre ses implications pour le territoire, l'économie, l'énergie, l'environnement et la société.
- [Un webinaire organisé par CapMétha77 \(Seine-et-Marne\) en partenariat avec PROMÉTHA présentera « les évolutions réglementaires et les démarches d'augmentation de capacité »](#). Il s'adresse à l'ensemble des exploitants ayant des mises en conformité à réaliser, à l'ensemble des porteurs de projets et aux bureaux d'études qui les accompagnent. Sur inscription, l'événement en ligne aura lieu **le 19 septembre** de 10h00 à 12h00.
- [L'Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement \(AILE\) propose un cycle de webinaires dédiés à la méthanisation](#), à destination des élus et des chargés de mission Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Le 3e rendez-vous, consacré aux « digestats et bonnes pratiques d'épandage », se tiendra **le vendredi 23 septembre** de 13h30 à 14h30.
- [L'Association française du gaz \(AFG\) organise le Congrès du gaz 2022](#) sur le thème « Résilience et

territoires : la 3e révolution gazière. ». Le **mardi 27 septembre, à Paris 15e**, professionnels et experts de la filière échangeront sur les défis de l'industrie gazière dans un contexte marqué par la crise ukrainienne et les enjeux de la neutralité carbone.

- [Le Sommet de l'élevage, salon européen des professionnels de l'élevage](#), se tiendra à **Clermont-Ferrand du 4 au 7 octobre 2022**. Le programme de conférence prévoit plusieurs interventions consacrées à la méthanisation (mardi 4 octobre : « La méthanisation », « Les grandes étapes d'un projet de méthanisation » ; mercredi 5 octobre : « Du montage à l'exploitation de son unité : témoignages d'agriculteurs-méthaniseurs. » ; jeudi 6 octobre : « L'opportunité de développer des projets BioGNV et de valoriser le CO2 autour des projets biogaz », « L'acceptabilité dans la méthanisation » ; vendredi 7 octobre : « l'innovation dans la méthanisation », etc.)
- [L'ATEE Auvergne-Rhône-Alpes explore la question suivante « Comment décarboner ses usages énergétiques grâce au biogaz et à la méthanisation ? » lors de deux webinaires](#). Un premier rendez-vous s'est tenu le 21 juin sur le processus de méthanisation et les obligations de décarbonation des usages énergétiques. Le second rendez-vous traitera des moyens disponibles pour décarboner concrètement ses activités via le biogaz et la méthanisation **le 11 octobre** de 10h30 à 12h00.
- [Le 36e congrès d'AMORCE](#) sur le thème « Quelle résilience pour les territoires en transition écologique ? Urgence climatique, tension sur les ressources, pouvoir d'achat » se tiendra **du 19 au 21 octobre à Paris**.
- [L'association AMORCE propose un webinaire consacré aux différents rôles pouvant être joués par les collectivités dans un projet de méthanisation](#). Sur inscription et réservé aux adhérents d'AMORCE, l'événement se tiendra en ligne le **mardi 8 novembre de 9h30 à 11h30**.
- [La 10e Convention d'affaires du biogaz et de la méthanisation](#) se tiendra à **Saint-Etienne les 29 et 30 novembre**. Destiné aux fournisseurs, décideurs et porteurs de projets, l'événement est organisé par Biogaz Vallée avec le soutien de GRDF et GRTgaz.

Rediffusions et documentation

- [Un webinaire sur le thème « Méthanisation et agriculture biologique : synergies et freins »](#) a été organisé le 7 juin dernier. À cette occasion, les résultats de l'étude sur les relations entre la méthanisation et l'agriculture biologique menée par Solagro pour GRDF ont été présentés et mis en perspective. L'événement peut être visionné en rediffusion.
- [Un webinaire sur les « rôles des intervenants professionnels dans le montage et la construction des projets de méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes »](#) a été organisé par le Club biogaz de l'ATEE avec le soutien de l'ADEME et en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Énergie-Environnement (AURA-EE) le mardi 28 juin. L'objectif était de rassembler les intervenants spécialisés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets de méthanisation de la région Auvergne-Rhône-Alpes et d'échanger avec eux sur leur rôle prescripteur, leurs responsabilités, les bonnes pratiques, le label Qualimétha, etc. Le webinaire est disponible sur la chaîne youtube de l'ATEE.
- [L'ATEE Auvergne-Rhône-Alpes organise deux webinaires pour explorer le thème « Comment décarboner ses usages énergétiques grâce au biogaz et à la méthanisation ? »](#). Le premier volet, diffusé le 21 juin et disponible en rediffusion vidéo, permet de mieux comprendre le processus de méthanisation (à la fois outil de production d'EnR et de transition agricole) et de faire le point sur les obligations de décarbonation des usages énergétiques.

Appels à projets

- [Un appel à projets « Territoire engagé gaz vert »](#) sera prochainement lancé par GRDF. Les principaux objectifs sont de mettre en valeur les territoires engagés dans la production et les usages du gaz vert, de partager les initiatives et expériences des territoires et de favoriser la mise en relation des territoires engagés « gaz vert », et enfin de soutenir le développement de nouveaux projets innovants autour des gaz verts. **L'appel à projets sera ouvert du 15 octobre au 30 novembre 2022.**

Publications

- GRTgaz, GRDF, REGAZ-Bordeaux, R-GDS et Teréga se sont associés pour consolider [un retour d'expérience 2021 sur l'injection de biométhane](#) pour les 322 sites agricoles et industriels de l'hexagone (88 % des sites de méthanisation pour l'injection). La filière française du biométhane connaît une croissance forte avec **une augmentation de 64 % de la capacité de production annuelle** (6,4 TWh fin 2021). Le rapport fournit une vision synthétique de cette filière en pleine expansion (145 nouveaux sites en 2021).

- [Les perspectives gaz 2022](#). Dans le cadre de l'article L141-10 du code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux (GRDF, GRTgaz, Teréga et le SPEGNN) établissent tous les ans des prévisions de consommation de gaz et de production de gaz renouvelable couvrant une période prospective de 10 ans au minimum. Comme l'année précédente, l'édition 2022 prolonge les prévisions jusqu'en 2050. **Le rapport anticipe un potentiel de 130 TWh d'énergie issue de la méthanisation en 2050.**
- [Chiffres clés du biométhane injecté dans les réseaux de gaz, deuxième trimestre 2022](#) :
 - o Au 30 juin 2022, **442 installations** ont injecté du biométhane, après production et épuration de biogaz, dans les réseaux de gaz naturel.
 - o Leur capacité s'élève à 7,6 TWh/an, en **progression de 18 %** par rapport à fin 2021.
 - o **3,1 TWh** de biométhane ont été injectés depuis le début de l'année 2022. Potentiellement, à la fin 2022, un total d'environ 7 TWh injectés pourrait être atteint (pour un objectif de 6 TWh fixé par la programmation pluriannuelle de l'énergie – PPE – à l'horizon 2023). Les éléments chiffrés détaillés sont disponibles sur [l'Observatoire du biométhane – Open data réseaux énergies \(ODRE\)](#).
- [Le consortium Gas for Climate a publié en juillet une mise à jour de son étude sur les potentiels de production de biométhane](#) dans les 27 Etats membres de l'Union européenne. L'étude montre qu'il y a suffisamment de matières premières durables en UE pour **atteindre l'objectif de 35 milliards de mètres cubes fixé par le plan REPowerEU pour 2030**. Selon ses estimations, jusqu'à 41 milliards de m³ de biométhane en 2030 et 151 milliards de m³ en 2050 pourraient être disponibles dans l'UE, en Norvège, en Suisse et au Royaume-Uni.
- [Un bilan à mi-parcours \(2019-2021\)](#) des actions menées par les partenaires/signataires de la charte Ambitions biogaz 2023 est disponible, dans une version longue et une version courte. Il s'accompagne, sur tout le mois de septembre, d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux intitulée « **La méthanisation, un atout pour ma région** ».

Actualités réglementaires

- Le ministère de la Transition énergétique a annoncé fin juillet 2022 des premières [mesures d'urgence pour accélérer le développement de la production d'énergies renouvelables](#). L'un des objectifs est de débloquer les projets d'énergies vertes stoppés ou freinés par la hausse des matériaux de construction.
- [La loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat a été promulguée le 16 août 2022 et publiée au Journal officiel le 18 août](#). Parmi les dispositions relatives à la souveraineté énergétique, le texte prévoit la simplification des normes applicables aux projets de biogaz et institue par ailleurs un portail national du biogaz. Ces dispositifs permettront de débloquer de nombreux projets en attente dans un contexte critique pour la sécurité d'approvisionnement en gaz.
- [Le décret n° 2022-1120 du 4 août 2022](#) relatif aux cultures utilisées pour la production de biogaz et de biocarburants modifie les articles D. 543-291 et suivants du code de l'environnement et le décret n° 2019-570 du 7 juin 2019 portant sur la taxe incitative relative à l'incorporation des biocarburants, en précisant les définitions de cultures principales et de cultures intermédiaires. Ce décret vise à limiter les phénomènes de concurrence entre production énergétique et production alimentaire.
- [Le projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables](#) a été transmis pour examen le 8 août au Conseil d'Etat et le 12 août au Conseil national de la transition énergétique. Le texte sera présenté au parlement à l'automne. Le projet de loi comporte trois axes principaux : une série de mesures exceptionnelles pour accélérer les procédures de développement des énergies renouvelables (notamment, des délais de recours réduits), une série de mesures portant sur le photovoltaïque et l'éolien en mer et une série de mesures qui portent sur le partage de valeur des projets d'EnR en France avec les riverains de ces projets.

Actualités

- [Méthanisation : quel impact sur la qualité de l'air ?](#) Début juin 2022, les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) dans six régions de France métropolitaine (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Pays de la Loire) ont débuté le projet AQAMETHA. Il vise à mesurer l'impact de la méthanisation sur la qualité de l'air et les odeurs à proximité des installations. En tout, 12 unités de méthanisation sont étudiées sur la période 2022-2023. Les résultats seront publiés en 2024.
- [Une calculatrice destinée aux exploitants d'unités de méthanisation en injection](#) a été mise en ligne par le groupe de travail « Epuration du biogaz et valorisation du CO₂ » de l'ATEE. Cet outil leur permet d'estimer leur potentiel de production du CO₂ biogénique et l'investissement nécessaire.

Contact

- Guillaume Coicadan, AURA-EE : guillaume.coicadan@auvergnerhonealpes-ee.fr



Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous [désinscrire](#).